



Ecole Primaire Publique  
Adrien Tigeot Corzé

4 rue des Ecoles

49 140 Corzé

02-41-32-25-73

e-mail : ce.0492050m@ac-nantes.fr

## Compte-rendu du Conseil d'École 1

Le Conseil d'école s'est réuni à l'école Adrien Tigeot de Corzé le vendredi 17 novembre 2023 à 18h30 à l'école élémentaire dans la classe de CM2.

### Étaient présents :

**Enseignants** : Mme JULIENNE Sabrina (PS-MS), Mme GUIHARD Aurélie (GS), Mme FAUCHET Maud (CP), Mr MARAIS Christopher (CP-CE2), Mme IDIER Katia (CE1-CE2), Mme BEAUTRAIS Maëlis (CE1-CE2), Mme CORNON (CM1-CM2), Mme PHILIPPEAU Émilie et Mme FONTAINE Stéphanie (CM1-CM2).

**Mairie** : Mr Alain DELÉCOLLE (adjoint aux affaires scolaires), Mr Christian MIRRETTI (commission scolaire)

**Président APE** : Mr HUMEAU Flavien

**Représentants des Parents d'Élèves élus titulaires** : Mme HUMEAU Alexia, Mme JUTTIN Isabelle, Mme RAOUL Sophie, Mme ALLARD Perrine, Mme BOUDIN Sophie, Mme BERGOT Ariane,

**Représentants des Parents d'Élèves élus suppléants** : Mme LEBON Lauralie, Mme BENTI Agnès, Mme MIGNOT Virginie, Mme GRÂCE Anaïs, Mr ROBERT Arnaud, Mme BOIVIN Adeline, Mme GAUTIER Audrey, Mme JOULIN Nelly, Mr MAJORECK Stéphane, Mme CHATELAIN Elise

### Étaient excusés :

**Enseignants** : Mme HUBERT-DUPÉ Céline (PS-MS)

**Inspectrice de l'Éducation Nationale, Durtal les Trois Rivières** : Mr ARNOUX.

**RASED** : Mme Virginie BAUDRY

**Mairie** : Mr Cédric RENOU

**Représentants des Parents d'Élèves élus** : Mme QUINCHARD Élodie, Mme RICHARD Anne-Sophie.

**La séance commence à 18h.**

**L'ordre du jour prévu est le suivant :**

#### **1- Bilan de rentrée :**

- Présentation du nouveau Conseil d'École

Le conseil d'école est composé de parents élus, des enseignants de l'école, des représentants de la mairie. Nous n'avons plus de DDEN.

- Compte-rendu des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections pour élire les représentants des parents d'élèves au conseil d'école ont eu lieu le vendredi 13 octobre.

Sur 299 parents inscrits, 153 ont voté. Il y a eu 126 suffrages exprimés, la seule liste des parents représentants de notre école est élue. Le taux de participation est de 51.17%. Les 9 sièges de titulaires sont pourvus et il y a 9 parents représentants suppléants.

- Conseil d'école : attributions, modalités de vote au sein du conseil d'école

Il vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur l'organisation d'une garderie des enfants dans les locaux de l'école en dehors des heures d'activité scolaire, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, est associé à l'élaboration du projet d'école : il donne à ce

titre toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions touchant la vie de l'école (l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions d'intégration des enfants handicapés, les actions pédagogiques entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement, les activités périscolaires, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, l'hygiène scolaire, l'utilisation des locaux en dehors des heures d'ouverture de l'école (à ce titre, il est consulté par le maire), donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles. La directrice arrête l'ordre du jour selon les propositions qui peuvent lui être adressées par les membres du conseil. Il adresse les convocations et l'ordre du jour avant la date de chaque réunion. L'inspecteur de l'Éducation nationale est informé de la tenue du conseil.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre et le maire ou la moitié au moins des membres du conseil peuvent en demander une réunion à titre extraordinaire.

Les réunions ont lieu en dehors des heures de classe, pour une durée globale annuelle de six heures.

A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est rédigé et signé par son président et contresigné par le secrétaire de séance. Ce procès-verbal est consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Un exemplaire est adressé à l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription et un au maire. Un exemplaire est envoyé sur le site des familles et un sera affiché sur le panneau d'affichage de l'école élémentaire.

La charte des parents représentants au Conseil d'école distribuée ce soir, permet de définir le cadre de la participation des parents au Conseil, leur mission. Il est demandé aux parents de la lire, de la signer.

Le conseil d'école définit ses propres modalités de fonctionnement en cas de vote : main levée ou secret si au moins un de ses membres le demande.

- Effectifs et organisation de l'école à la rentrée 2023

A l'heure actuelle, notre école compte 214 élèves.

PS-MS Mme Julienne : 24 élèves (11+13)

PS-MS Mme Hubert-Dupé : 23 élèves (10+13)

GS Mme Guihard : 21 élèves

CP Mme Fauchet : 23 élèves

CP-CE2 Mr Marais : 21 élèves (13+8)

CE1-CE2 Mme Idier : 24 élèves (15+9)

CE1-CE2 Mme Beautrais : 24 élèves (16 +8)

CM1-CM2 Mme Cornon : 28 élèves (11+17)

CM1-CM2 Mme Philippeau et Mme Fontaine : 26 élèves (11+15)

Soit un total de 214 élèves.

- Sécurité des élèves à l'école (PPMS intrusion, PPMS tempête, Incendie)

**Un exercice incendie a eu lieu lundi 25 septembre** dans les deux écoles. Les comptes rendus ont été transmis à la mairie et ont été réactualisés sur le site de l'inspection académique.

**Un exercice PPMS Intrusion a eu lieu lundi 2 octobre.** Les enfants attendaient cet exercice. Les maîtresses en avaient parlé en amont. Là aussi, tout a été réactualisé.

**Un exercice PPMS tempête a eu le lundi 9 octobre.**

Les familles ont été averties de ces exercices par le carnet de liaison.

- pHARe : un programme de lutte contre le harcèlement

**Le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, pHARe,** est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Mis en place depuis 2021, généralisé aux écoles et collèges à la rentrée 2022. 100 % des écoles et établissements mettent en œuvre ce programme.

**Le programme pHARe** est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées fondé autour de 8 piliers, mesurer le climat scolaire, prévenir les phénomènes de harcèlement, former une communauté protectrice de professionnels et de

personnels pour les élèves, intervenir efficacement sur les situations de harcèlement, associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme, mobiliser les instances de démocratie scolaire et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement, suivre l'impact de ces actions, mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

**La politique de prévention** s'est ainsi structurée autour du programme de lutte contre le harcèlement pHARe, qui s'appuie aujourd'hui sur un réseau de 400 référents académiques et départementaux, répartis sur tout le territoire pour traiter les situations de harcèlement signalées par les chefs d'établissement et grâce à la plateforme du 30pHARe repose sur la mobilisation des équipes éducatives et des élèves.

**Une "équipe ressource"** (5 par circonscription du premier degré) est chargée de mettre en œuvre le protocole de prise en charge des situations de harcèlement dans chaque circonscription. Elle est pilotée par notre inspecteur de circonscription : Mr Arnoux.

**Chaque situation qui nous alerte lui est signalé.**

La journée nationale contre le **harcèlement est le 9 novembre**. Cette journée est l'occasion de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour permettre aux élèves d'avoir une scolarité épanouie dans le cadre de la priorité donnée au bien-être. **Cette année, les élèves du CE2 au CM2** ont été destinataires d'un questionnaire. Les CM ont répondu à cette enquête le 9 novembre. **Ils pouvaient y participer ou non et ils étaient anonymes.** Tous les élèves ont participé. Nous avons lu les questions avec eux car certaines pouvaient être difficiles à comprendre. Il a aussi fallu dans tous les niveaux bien expliquer la notion de harcèlement. Ce temps a permis des échanges sur certaines situations. **Les CE2** ont pu faire cette enquête le mardi 14 novembre (il fallait regrouper tous les élèves). En classe, leurs enseignants reverront avec eux certaines situations.

**Les familles avaient été mises au courant de cette enquête** la semaine de la rentrée (via le blog) et elles aussi ont reçu par le carnet de liaison, un flyer pour expliquer cette enquête.

## 2- Organisation pédagogique :

- Résultats des évaluations nationales CP, CE1 et CM1

Les élèves de CP, CE1 et cette année CM1 ont passé dans les premiers jours après la rentrée des évaluations nationales qui permettent de faire un point sur les acquis et besoins des élèves de ces niveaux. Cela fournit aux enseignants des repères sur les acquis de leurs élèves. Cela complète leurs constats et leur permet d'enrichir leurs pratiques pédagogiques et/ou de revenir sur des notions qui n'ont pas été assimilées.

Cette année, **les élèves de CP** sont dans la moyenne. Ils seront à nouveau évalués mi-janvier.

**Pour les CE1** on constate des faiblesses en lecture à voix haute et en maths en résolution de problèmes ainsi sur la file numérique (placer des nombres). **Pour les CM1**, la lecture à voix haute a posé problème (des exercices de fluence sont donc proposés aux élèves et pour ceux à besoin des APC seront proposées. A noter que la participation au concours des Petits Champions de la lecture va permettre de travailler cet axe ainsi que les techniques opératoires.

Ces indicateurs nous permettent de réajuster les programmations déjà faites. Un travail d'équipe est engagé afin d'aider les élèves à besoin (décloisonnement tous les jours avec les collègues de maternelle pour prendre des élèves en lecture à voix haute).

- Aide aux enfants en difficulté (RASED, PPRE, AESH...)

**Présentation du RASED** (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves qui rencontrent des Difficultés) :

Le R.A.S.E.D (Réseau d'Aides Spécialisées pour les Élèves rencontrant des Difficultés) composé de deux enseignants spécialisés et d'un psychologue scolaire est une structure de l'Education Nationale dont les objectifs sont de contribuer à l'analyse des difficultés scolaires persistantes qui ont résisté aux aménagements proposés par l'enseignant de la classe et de proposer ; en concertation avec l'équipe pédagogique et les parents, différentes aides aux élèves.

### **Dans l'école de votre enfant, trois personnes sont susceptibles d'intervenir.**

- Elisabeth WEEGER- psychologue de l'éducation nationale
- Virginie Baudry- enseignante spécialisée dans l'aide à dominante relationnelle
- Evelyne Chauveau- enseignante spécialisée dans l'aide à dominante pédagogique.

### **Nos missions :**

La prévention qui permet d'éviter que des difficultés ne s'installent et la remédiation pour des difficultés scolaires persistantes.

Les élèves qui relèvent de notre accompagnement sont les élèves qui rencontrent des difficultés pour acquérir certaines notions, ( aide pédagogique) , des enfants qui ne comprennent pas les attentes et les objectifs de l'école et ne parviennent pas à investir leur métier d'élève et/ou pour lesquels la relation à l'autre est difficile ( Aide relationnelle/ accompagnement psy ) ou les élèves pour lesquels se pose la question d'un accompagnement de soins extérieurs ou d'une réorientation scolaire. (Psychologue)

**Lorsque l'aide directe aux élèves n'est pas possible**, nous pouvons intervenir également auprès des enseignants (aide indirecte).

### **Fonctionnement du RASED :**

Ce sont les enseignants qui rédigent (après avoir informé la famille) une demande d'aide pour les élèves dont les difficultés persistent malgré les aménagements proposés en classe. En réunion de synthèse, nous décidons de l'aide la plus adaptée à la situation décrite.

**L'aide peut se dérouler** : en classe entière, en petit groupe ou en individuel, toujours sur le temps scolaire (à raison d'une ou deux fois par semaine, selon le besoin).

### **Nos besoins pour fonctionner**

- Une salle afin de pouvoir recevoir les élèves en petit groupe ou en individuel.
- Un budget de fonctionnement qui devrait être prochainement mutualisé et géré par la caisse des écoles d'une école.

Les membres du Rased remercient la municipalité de Corzé qui leur octroie un budget de fonctionnement et fait son maximum pour trouver des salles si besoin (modulaire).

**Chaque enseignant de l'école peut donc à tout moment faire une demande auprès du Rased** afin de déterminer les aides les plus appropriées à mettre en place et soutenir l'élève dans son parcours scolaire. Le rased est aussi convié aux équipes éducatives.

**Pour les élèves en difficulté un PPRE peut être rédigé par l'enseignant et il sera présenté lors d'une rencontre à la famille.** Il permet de fixer des objectifs simples, adaptés au niveau de l'élève en difficulté afin de le soutenir.

**Les enseignants peuvent aussi proposer des séances d'APC** pour aider un élève sur des petites difficultés momentanées ou faire un travail plus dans le temps (lecture notamment).

- Projet FAB LAB à l'école

**Un projet FAB LAB** va voir le jour à l'école de Corzé cette année. Il s'agit du dispositif d'ambition nationale porté par Universcience, en partenariat avec Réseau Canopé. Fab Lab à l'école se déploie progressivement sur les territoires depuis 2018.

**Son objectif est de stimuler le développement de la culture scientifique, technique, industrielle et numérique** auprès des élèves et de leurs enseignants, et de favoriser l'innovation, la création, la coopération via l'apprentissage par « le faire ». Soutenu par le ministère de la Culture et par le ministère de l'Éducation nationale ainsi que de nombreux partenaires, le dispositif d'Universcience comprend : la mise à disposition gratuite de machines (scie à chantourner, une machine à coudre, une découpeuse vinyle, une imprimante 3D et 10 cartes micro-bites pour la programmation), d'outils et de ressources pour les classes ; un accompagnement des enseignants ; une communauté d'enseignants et d'élèves « makers » qui échangent et partagent leurs pratiques et leurs projets. Ce projet est conduit pour 2 ans dans notre école. Notre souci est que normalement, une salle est dédiée à cette organisation et que sur notre école cela n'est pas possible car les espaces manquent. Nous verrons donc cela avec le responsable que nos

rencontrons le 30 novembre. Nous devons aussi voir pour le matériel informatique car ces outils demandent des ordinateurs rapides et à l'heure actuelle, beaucoup d'enseignants de l'école utilisent leur propre ordinateur pour les connexions et la capacité à travailler rapidement.

- Actions pédagogiques et projets pour l'année scolaire dans les classes

**Cette année, l'école est tournée vers l'extérieur... L'école du dehors où les élèves sortent des classes.**

Certaines classes vont participer au **Prix littéraire de Citoyenneté** et le vote aura lieu en fin d'année scolaire.

**Les classes de CM sont inscrites au concours « Les Petits Champions de la lecture ».** L'année dernière c'était une 1<sup>ère</sup> ! Cette année, nous organiserons la sélection des représentants de l'école (un CM1 et un CM2) en même temps que la manifestation des « Nuits de la lecture », le jeudi 18 janvier. **Comme l'année dernière, nous aurons besoin de personnes pour composer notre jury** (un enseignant, des personnes de la bibliothèque, des parents d'élèves, des élus...). L'année dernière, cela avait été un succès, les familles étaient venues nombreuses lors de la soirée de sélection. En amont, en classe, chaque sera passé devant ses camarades pour présenter un livre et lire un passage à voix haute pendant maximum 3min. Ce sera pareil le soir de la finale.

**Les classes de CE2 et CM** participent pour la seconde année au projet « échec » jusqu'en décembre. Nous accueillons donc Bernard et Christiane, des habitants de Corzé qui apprennent à nos élèves lors de séances (1 par semaine) à jouer aux échecs ou de s'améliorer. Pour le groupe de CE2, nous avons souhaité les rassembler comme ils n'en avaient pas fait l'année dernière aussi pendant ce temps Mme Idier accompagnée de Mme Bry (service civique de l'école) fait EPS ou jeux de société.

**Toutes les classes de l'école** participeront au **100<sup>ème</sup> jour le 8 avril.**

Le **10 juin**, les classes du Cp au CM2 feront leur sortie annuelle au parc de **Pignerolles pour une journée « Orientation »**. Cet apprentissage aura été travaillé en amont. Comme tous les ans, nous aurons besoin de beaucoup de parents.

Enfin, **une journée « olympique » aura lieu le vendredi 21 juin** au gymnase de **Corzé** et là aussi nous aurons besoin de parents.

**Pour les classes de maternelle**, cette année, nous travaillons sur le thème des paysages, l'école du dehors. Les 3 classes sont sorties en dehors de l'école, sur les bords du Loir, dans le village de Corzé. Une première sortie en forêt a eu lieu mardi 14 novembre, dans la forêt de Boudré. Les élèves de GS sortiront avec la classe de CP de Mme Fauchet dans le parc des Sablières mardi 21 nov. Nous assisterons à un spectacle de la compagnie « Délivrés des livres » à l'école le 18 décembre. Les deux classes de PS/MS iront à la ferle d'Andard en mars. La classe de GS ira à Cap Loire le 9 avril avec les CP de Mme Fauchet.

Il y a un projet d'une sortie à la journée aux Sables d'Olonne avec, si possible, un trajet en train au départ d'Angers.

**Les classes de CM** ont élaboré un projet « voyage scolaire » sur le thème du devoir de mémoire et de l'environnement en lien avec la classe du dehors. Ce projet est en cours de constitution pour l'inspection académique mais il a été présenté hier aux familles. **Les élèves partiront du 18 au 22 mars en Normandie pour des activités autour de la mer et un travail de mémoire autour de la seconde guerre mondiale.** Ils feront la visite des plages du débarquement, des cimetières américains, des musées de cette opération et du mémorial de Caen. Mais ils feront aussi du char à voile. Ils fabriqueront des cerfs-volants et ils visiteront la cité de la mer à Cherbourg. **Ce projet a un coût.** Il a été présenté à l'APE qui financera à hauteur de 6500€, la mairie donnera une subvention de l'ordre d'environ 12€ par enfant et par jour. Les familles devront donner 200€ et notre association devra financer 3000€ voire 4000€ puisqu'il nous est demandé de prévoir une

assurance annulation. **Nous allons engager des actions** mais ce projet ne peut pas tout prendre, il y a aussi les autres classes. Nous allons donc aussi faire appel à la « **Trousse à projet** » puisque cela peut agrandir le cercle du financement. Cet organisme est un financement participatif de l'Éducation Nationale qui permet à un grand nombre de personnes d'investir de petits montants ou plus dans des projets d'école et participer à la concrétisation des projets de classe, des écoles. Même les entreprises peuvent y participer (déductible des impôts).

**Les classes de CP et CP-CE2 travaillent sur la nature, les animaux et le monde en lien avec les JO.** Ils feront une sortie au parc de Maulévrier dans le cadre de leur projet « nature autour du monde » ainsi qu'au Zoo de Doué la Fontaine pour sa biodiversité. **Les élèves de CE2 de Mr Marais** iront avec les autres CE2 au château d'Angers et à la patinoire. **La classe de CP de Mme Fauchet** accompagnera **la classe de GS** à Cap Loire (Mauges sur Loire) pour une sortie pédagogique pour connaître les animaux et les plantes des bords de Loire.

**Les classes de CE1-CE2** iront au théâtre le 24 novembre. Le thème tourne autour de la différence et de l'acceptation de soi et des autres.

**La classe de CE1-CE2 de Mme Idier** participe à un projet cartes postales de tous les départements français. On envoie une carte à chaque département ainsi qu'un descriptif de notre département et on reçoit une carte de chacun des départements français. Nous en recevons et enverrons tout au long de l'année. D'ailleurs, il nous manque une cinquantaine de timbres pour pouvoir envoyer toutes nos cartes, si certains parents pouvaient faire un appel aux dons de timbres auprès de leurs entreprises nous leur en serions grés.

**Dans l'année, ces deux classes** se rendront au château d'Angers et à la patinoire afin d'y faire une initiation au patinage sur glace (avec les ce2 de M. MARAIS), nous allons essayer de rencontrer l'équipe des ducs d'Angers (en lien avec les jeux olympiques). Ces mêmes classes iront au cadre noir de Saumur ainsi qu'au château de Baugé

- Manifestations Usep, actions financières de l'année

**L'opération photos a eu lieu en début d'année** et elles seront vendues aux familles à l'école élémentaire.

**Grande nouveauté à Corzé**, cette année, un marché de Noël sera organisé le vendredi 8 décembre dès 18h à l'école élémentaire de Corzé. La cour va revêtir son habit de Noël pour, nous l'espérons, un agréable moment. **Des objets d'élèves, des produits locaux seront vendus au bénéfice de notre association pour financer nos projets.** Des bons de commandes ont été mis dans les cartables des élèves de l'école et nous comptons sur la grande participation des parents pour ce jour exceptionnel. Nous aurons besoin de parents pour aider à préparer cette soirée.

**Une opération « plantation »** a eu lieu en octobre et elle a permis à l'école de faire un bénéfice de 300€ qui servira aussi à financer l'achat de matériel pour l'école ou de financer des projets.

### 3- Questions des parents :

"Pour les parents qui ont 1 enfant à déposer en élémentaire puis en maternelle, la fermeture à 8h30 précise du petit portail côté élémentaire est problématique et impose, quand celui-ci est fermé, de devoir faire un grand tour pour pouvoir retourner à sa voiture.

Est-il possible de prévoir une fermeture de ce portail à 8h40, le temps aux parents de déposer sereinement leurs enfants à l'école sans devoir courir et faire le grand tour quand le portail est fermé ?"

**École :** fermer le portail à 8h40 signifie qu'un enseignant n'est pas dans sa classe. Or ce n'est pas possible. La classe commence à 8h30 ainsi que nos responsabilités.

**Mairie :** *A partir de 8h30 c'est un temps scolaire. Les enfants doivent être déposés avant à l'école. Si on laisse le portail ouvert nous sommes sur une « faille de sécurité ».*

- "Serait-il possible à la mairie d'installer des protections (barrières) sur le trottoir devant le portail d'entrée des primaires ? Les voitures passent dans la rue et certaines vite, peut être qu'un jour un enfant pourrait malencontreusement tomber sur la route."

**École :** Il y avait des barrières avant et les enfants s'en servaient de terrain de jeux en montant dessus et cela devenait très dangereux.

**Mairie :** *Comme l'ensemble du centre bourg, la rue des écoles est en zone de circulation partagée avec priorité aux piétons. La vitesse y est limitée à 20km/h.*

*Un marquage au sol va être posé en plus du panneau à l'entrée de la rue devant la maison des associations. Les véhicules arrivant de l'autre sens sont déjà dans cette zone.*

*Nous regardons avec les services techniques pour placer le radar pédagogique dans la rue.*

- "Concernant la pause méridienne, est-il possible de savoir combien d'enfants participent aux activités proposées ? Je trouve ça bien mais malheureusement en demandant à mes 2 garçons, ils préfèrent jouer librement le midi dans la cour de récréation.

Et je suis intéressée de connaître le détail du tarif de cette pause ! "

- "Le prix de la pause méridienne englobe le repas et les activités sur le temps du midi. Serait-il possible d'avoir plus de clarté sur celle-ci afin de se rendre compte du prix d'un repas."

**Mairie :** *L'animation de la pause méridienne ne concerne pas que l'activité qui a lieu avant ou après le repas. La présence des animateurs durant le repas est également un aspect pédagogique faisant partie intégrante de la pause méridienne. Cette pause méridienne est un des aspects majeurs du PEDT que les élus ont élaborés pour le territoire avec les partenaires éducatifs. Le tarif de la pause méridienne est global à l'intégralité de la pause.*

*Le temps libre surveillé par un animateur qualifié reste une activité où l'enfant bénéficie d'une surveillance répondant à un taux d'encadrement réglementé permettant de garantir la sécurité physique et affective des enfants présents. Il n'y a pas de tarif dégressif pour les enfants qui ne vont pas dans les salles d'activité.*

*Pour rappel la pause méridienne de Corzé est déclarée à Jeunesse et Sport, ce qui permet des taux d'encadrement maximal de 1 adulte pour 14 enfants chez les moins de 6 ans et de 1 adulte pour 18 enfants chez les + de 6 ans. Pour information sur une pause méridienne non déclarée, sans obligation de présence d'animateurs le taux d'encadrement n'est pas défini et peut donc monter très haut.*

*Les tarifs périscolaires sont revus chaque année au conseil municipal de décembre. Ils sont basés sur le quotient familial afin de se rapprocher au plus près des ressources de chaque famille. Ils ne sont pas limités aux repas ou aux activités. Pour information complémentaire, quel que soit le quotient familial le tarif facturé ne comprend pas l'ensemble du coût de la prestation complète. Il y a toujours une part financée sur le budget de la commune.*

- "Qu'est-ce qui est prévu pour aider les jeunes filles qui peuvent être réglées en primaire ? (Poubelle dans toutes les toilettes ou toilette "réservé", protection à disposition, discussion avec elles pour les aider à gérer ce changement...)"

**École :** une intervention de l'infirmière aura lieu cette année pour les classes de CM afin de parler de la puberté et ainsi anticiper ce qui peut se passer pour nos élèves. Des protections sont disponibles à l'école. Concernant les poubelles, il y en a dans deux WC chez les filles.

**Mairie :** *Du côté périscolaire nous avons des protections périodiques disponibles si les jeunes filles ont besoin et des poubelles sont présentes dans tous les WC périscolaires afin de les jeter.*

- Nous avons eu échos de plusieurs parents concernant le nouveau portail famille : Certains n'ont pas eu les mails d'information (reçus dans leurs spams).

Il aurait peut-être été préférable de faire passer un message dans le cahier de liaison ou sur le blog.

Certains se sont plaint de la lourdeur des démarches (retransmettre tous les justificatifs et réinscrire les enfants).

Nous espérons qu'il y aura un peu d'indulgence si les démarches n'ont pas été faites alors que les enfants étaient inscrits sur le premier portail. Nous notons tout de même la grande réactivité d'Aurélie qui a pu prendre en compte et valider les démarches et inscriptions le soir et le Week end.

**Mairie :** *Nous avons fait le choix de ne pas communiquer par la voie scolaire des informations concernant le périscolaire. Nous avons communiqué via notre système de communication émanant du logiciel que nous avons. Effectivement le nouveau logiciel a envoyé un grand nombre de mails dans les boites spam. Cet évènement n'était pas prévisible et nous nous en excusons.*

*Sur la première semaine de fonctionnement du nouveau portail famille du 6 au 10 novembre nous avons régularisé les repas, les présences et les absences des enfants de manière forcée. Cette souplesse s'arrête à partir du lundi 13 novembre. De nombreux mails de rappel ont été envoyés et les familles sont invitées à nous contacter ou à prendre rdv sur leur temps disponible afin de créer ou de finaliser leur compte sur le nouveau portail famille. Nous regrettons de ne pas avoir pu lancer ce nouveau portail pour la rentrée scolaire mais comme nous l'avions dit sur les mails nous avons été tributaires de l'hébergeur de notre logiciel d'où la mise en place en cours d'année qui a créé un doublon dans la demande des documents car il était impossible de les faire migrer de manière informatique.*

« Quelle est l'ambiance dans les classes ? Est-ce que ça va au niveau scolaire ? est-ce que les enfants ont un niveau correct par rapport aux attendus ? De la maternelle au CM2 ? Je sais que les évaluations nationales ne sont pas toujours le reflet exact de la réalité car cela se passe très vite après la rentrée et surtout que cette année cela s'est passé dans des conditions météo très chaude mais globalement cela donne quoi ?

Enfin suite au questionnaire sur le harcèlement est ce que les élèves l'ont bien accepté et compris ?" »

**École :** Nous avons répondu à cette question dans le paragraphe sur le programme pHARe et lors du bilan des évaluations.

Pour les petites sections, l'entrée à l'école s'est bien passée dans l'ensemble. Nous voulons cette année engager une réflexion sur une rentrée différée en septembre pour les PS.

Au nom des parents d'élèves, nous avons une question supplémentaire :

Il y a quelques années, un projet de mise en place du Pédibus sur la commune avait été évoqué. Quel est l'avancement de ce projet ? La mise en place sera-t-elle possible prochainement ?

**Mairie :** *Le sujet avait été abordé. Mais aucun projet n'avait été mis en œuvre. La sujétion était une organisation en association, donc par les familles, avec ouverture possible vers des bénévoles plus largement que les parents.*

Mme FONTAINE remercie les membres du Conseil d'École et lève la séance à 21H.

Dans un souci de respect de l'environnement, le compte-rendu sera transmis aux familles via notre site [Toutemonannée.com](http://Toutemonannée.com), ils seront aussi affichés sur les panneaux des 2 écoles.

**Le prochain conseil d'école a été modifié en raison de la classe découverte. Il aura lieu le jeudi 28 mars à 18h30.**

Secrétaire de séance

Sandy CORNON

Directrice

FONTAINE Stéphanie